# Terre de Jeux 2024

La communauté de communes réalise actuellement un stade VTT - cross country à Salavas.

Il est référencé comme site d'entrainement officiel pour les équipes qui participeront aux Jeux Olympiques de Paris.

A ce titre, l'Interco est labellisée "Terre de Jeux 2024"

## Le stade olympique VTT cross-country des Gorges de l'Ardèche

## 2 parcours pour 2 usages

Le stade VTT cross-country a été imaginé en 2 parties :

- Un parcours élite, destiné aux sportifs et compétitions de haut-niveau : d'une longueur d'environ 3 km et situé dans une zone en pente, ce parcours est ouvert aux sportifs expérimentés.

- Un parcours loisirs, destiné aux initiations grand public et aux enfants.

**Le stade VTT cross-country est complémentaire aux autres infrastructures sportives du territoire**.

Situé à proximité de la base départementale de Salavas et du Creps de Vallon Pont d'Arc (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives), le stade VTT complète le dispositif existant pour les sportifs des activités de pleine nature.

## Une utilisation partagée

La communauté de communes a signé une convention de gestion avec les principaux utilisateurs de l'équipement :

- le vélo club du pays Vallonnais et l'école Moniteurs Cyclistes Français, aux côtés du Creps et de la base départementale, peuvent l'utiliser de manière privilégiée, selon des créneaux pré-réservés. En contrepartie, ils assurent la gestion courante et l'entretien
- l'office du tourisme Gorges de l'Ardèche-Pont d'Arc assure la promotion de l'équipement et administre la plateforme de réservation.

## Combien ça coute ?

Le montant des travaux est estimé à 185 000 €.

La réalisation du stade olympique est possible grâce à la participation financière des partenaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes (49 000 €), l'Etat (41 000 €) et l'Agence nationale du sport (41 000 €).

Le reste à charge pour la communauté de communes est de 54 000 €